

acquis presque la totalité du terrain intermédiaire, c'est-à-dire depuis les glaciais de la ville-jusqu'au terrain des Ursulines.

Ces Plâines sont en même temps bien adaptées à un champ de courses et elles ont été appropriées de la sorte depuis très longtemps, près d'un siècle, (1815). (*De Gaspé, Mémoires, page 467.*)

Ces diverses raisons nous semblent plus que suffisantes pour faire l'acquisition, dès à présent et à perpétuité, du fond pour l'inclure d'une manière inaliénable dans le domaine de l'Etat.

Plus tard la valeur du terrain peut augmenter de telle sorte qu'on ait lieu de se repentir d'un délai qui n'a pas sa raison d'être.

---

Il est nécessaire, pour ceux qui ne connaissent pas la disposition des lieux et du terrain, pour les avoir visités et examinés, d'en donner ici une description aussi exacte et succincte que possible,—de même qu'il importe de les reconstituer sur la carte tels qu'ils existaient en 1759, d'après les plans et cartes de l'époque.

Le Cap-Diamant, couronné de sa citadelle, domine la ville de Québec et ses alentours, qui dessinent le plus beau panorama de l'Amérique du Nord. Il s'élève à une hauteur de 350 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent, dans lequel il s'avance en forme de langue vers l'est, et il est contourné au nord par l'estuaire de la rivière Saint-Charles qui assèche à basse marée. Bordant le fleuve sur un espace de trois lieues il s'étend par un escarpement continu, ou précipice abrupte, jusqu'au Cap-Rouge.

Dans les endroits où la pente du Cap est dénudée de ces arbustes qui s'accrochent, pour croître, aux anfractuosités des rochers, elle est lavée par les pluies, et la terre effritée glisse sous le pied et empêche de gravir la falaise.

Les rochers qui constituent la rive nord du fleuve de-